

NOUS AVONS ACCÈS À L'INFORMATION!

Durant toute la présente ronde de négociation, il a été difficile de créer un élan. Nous sommes enfin parvenus à faire avancer les choses. Nous avons conclu un accord sur l'accès à l'information concernant les itinéraires de factrices et facteurs et sur les réorganisations.

Dix années de lutte

Notre lutte pour avoir accès à l'information et aux logiciels qu'utilisent l'employeur pour organiser les itinéraires de factrices et facteurs dure depuis dix ans. L'employeur a commencé à utiliser les logiciels GeoRoute et GIA (système de gestion de l'inventaire des adresses) en 2008. Sans l'accès à ces logiciels, il était impossible de vérifier de manière adéquate et précise les données utilisées pour établir les itinéraires. Cette lutte a pris fin.

Qu'avons-nous accompli?

Nous avons maintenant accès aux logiciels GeoRoute et GIA, ainsi qu'aux données du ZHMailPlan, la base de données du courrier de quartier. L'employeur doit fournir 18 ordinateurs portables au Syndicat pour lui permettre d'accéder à ces programmes. Les ordinateurs seront remis aux bureaux national et régionaux. Nous aurons accès à l'ensemble des données de l'indice du volume de courrier au poste de facteurs et factrices (IVC-PFF), y compris le compte du courrier dans les conteneurs et les facteurs de conversion. Nous pourrons ainsi vérifier l'exactitude de l'IVC-PFF, qui a une incidence immense sur la charge de travail des itinéraires de factrices et facteurs et sur le pourcentage de points de remise desservis. Nous aurons aussi accès à de nombreux autres rapports et documents. Pour la première fois depuis la mise en œuvre de GeoRoute, nous serons en mesure de vérifier l'exactitude des itinéraires de factrices et facteurs.

L'entente nous garantit aussi l'accès aux documents et aux logiciels dans l'éventualité où l'employeur modifierait les systèmes ou logiciels actuels.

De nombreuses autres étapes à franchir

L'accès à l'information est essentiel pour veiller à l'application appropriée de la convention collective et des règles de travail connexes. Il reste toutefois de nombreuses autres revendications importantes à la table de négociation. Nous devons notamment régler la question de l'accès à l'information pour les groupes 1, 3 et 4 et les FFRS. Le Comité de négociation continue de travailler aux autres revendications, car il nous reste encore beaucoup à accomplir.

Soutenez vos revendications! Allez voter et participez aux activités locales!

Solidarité!



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine